

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**Rendez-vous le 20 décembre pour la Course de Noël,
traditionnel événement sportif, festif et populaire organisé par la Ville !**



En attendant son Marathon programmé le dimanche 31 mars 2019, la ville de Montauban donne rendez-vous aux coureurs, petits et grands, **le jeudi 20 décembre prochain sur l'esplanade des Fontaines** pour la traditionnelle Course de Noël.

Après l'échauffement collectif à 19h15, le programme des courses gratuites sur inscription est le suivant :

- Le **départ des Foulées de Noël** sera donné à **19h30** pour une course de 1,8 km réservée aux enfants accompagnés d'un parent. Près de 500 petits sportifs prennent le départ chaque année.
- Un quart d'heure plus tard, à **19h45**, les **adultes s'élanceront à leur tour pour la Course de Noël**. Coiffés d'un bonnet de Père Noël offert par la Ville, ils s'élanceront pour deux boucles de 3 km dans la bonne humeur.

Ce rendez-vous qui se déroule à quelques jours de Noël et s'achève autour d'un verre de vin chaud, se veut avant tout festif et convivial. Chacun peut y participer à son rythme puisqu'il n'y a pas de limite de temps fixée par l'organisateur. Un certificat médical pour la pratique de la course à pied est néanmoins nécessaire.

Plusieurs places et rues seront interdites à la circulation et au stationnement le jeudi 20 décembre. Les détails de ces perturbations sont présentés en page suivante.

Informations complémentaires, bulletin d'inscription et règlement complet sur www.montauban.com

Pour toute question vous pouvez aussi contacter la Direction Sports et Jeunesse au 05 63 91 78 22

Contact presse

Ville de Montauban - Service communication

contactpresse@ville-montauban.fr

05 63 22 12 97

Le jeudi 20 décembre 2018, le stationnement des véhicules sera interdit et gênant :

De 15h à 22h

- Sur la Place Prax Paris : voie Nord sur 5 emplacements (Face à l'agence Fonda) et sur la zone bleue (Face à la Matmut)
- Sur la Place Prax Paris : voie Sud à hauteur du N° 8 (côté Mie de Pain) et du N° 5
- Sur la Place Prax Paris : au droit du N° 16 sur 3 emplacements
- Sur la Place Prax Paris à hauteur des N° 12 et 13 (ilôt St Louis)
- Allée de l'Empereur
- Rue de l'Hôtel de Ville
- Place du Maréchal Foch (Rue de la République / Rue Notre Dame)
- Grand Rue Sapiac - Côté pair
- Rue du Général Sarrail - Côté pair
- Parking Jean Monet / Place Prax Paris
- Rue Bessières (section Rue de la Résistance / Allée de l'Empereur)
- Rue Michelet (section Gambetta - Allée de l'Empereur)

Le jeudi 20 décembre 2018, la circulation des véhicules sera interdite (sauf bus urbain) :

De 19h à 23h

Place Prax Paris - Allée de l'Empereur - Rue Michelet - Place Nationale - Rue Fraîche - Rue Bessières (section rue de la Résistance / Allée de l'Empereur) - Place Foch voie Ouest - Rue Notre Dame - Rue du Dr Lacaze - Rue de l'Hôtel de Ville - Pont Vieux (la circulation se fera dans le sens Quai Montmurat / Avenue Aristide Briand) - Rue du Général Sarrail (la circulation se fera sur une seule voie dans le sens Pont Vieux / Pont Neuf) - Pont Neuf (la circulation se fera dans le sens Rue du Général Sarrail / Grand Rue Sapiac) - Rue des Bains - Allées du Consul Dupuy (section Giratoire 64 / Grand rue Sapiac) - Grand rue Sapiac (la circulation se fera dans le sens Pont Neuf / Allées du Consul Dupuy) - Rue Alphonse Jourdain (sens Place du 22 Septembre / Rue de la Mandoune) - Rue de la Mandoune (sens Giratoire de la Mandoune / Giratoire des Tontons Flingueurs) - Rue Jean Monnet - Rue du Tescou - Rue Delcassé (section Rue Saint Jean / Grand rue Villenouvelle) - Grand rue Villenouvelle (section rue Emile Pouvillon / Giratoire de la Mandoune) - Rue de la Comédie - Rue du Fort (section Rue Couderc / Place Prax Paris) - Rue de la Résistance (section Place Prax Paris / Rue Bessières) - Rue Bessières (section Rue de la Résistance / Allée de l'Empereur)

L'accès et la sortie du parking « Griffouls » se feront uniquement Place Prax Paris.